

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres national ouvert

*Nom de l'Autorité contractante : Centre Hospitalier Universitaire de Zone
Abomey-Calavi/Sô-Ava*

**Objet : Entretien des salles et de la cour au profit du CHU-Z AC/SA par accord
cadre biennal à bons de commande**

Référence de l'AAO : S_CHUZ-AB_117422

Avis n° :1.../2026/MS/CHU-Z AC/SA/PRMP/SP-PRMP/SA du 24/04/26
.....

**Identification de la procédure : AAO N°.....1.../2026/MS/CHU-Z AC/SA/PRMP/SP-
PRMP/SA du 24/04/26**

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Centre Hospitalier Universitaire de Zone Abomey-Calavi/Sô-Ava publié sur le portail web des marchés (www.marches-publics.bj) **le 13 février 2026 (version 1).**
2. Le Centre Hospitalier Universitaire de Zone Abomey-Calavi/Sô-Ava a obtenu dans le cadre de l'exécution des budgets des fonds du Budget Autonome gestion 2026, 2027 et 2028 afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'entretien des salles et de la cour au profit du CHU-Z AC/SA par accord cadre biennal à bons de commande.**
3. Le Centre Hospitalier Universitaire de Zone Abomey-Calavi/Sô-Ava (CHU-Z AC/SA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : **l'entretien des salles et de la cour au profit du CHU-Z AC/SA par accord cadre biennal à bons de commande.**

Le présent dossier d'appel d'offres aboutira à la conclusion d'un accord-cadre de deux (02) ans non renouvelable qui sera mis en œuvre à travers l'émission de bons de commande par trimestre, soit quatre (04) fois dans l'année. Le délai d'exécution sera indiqué dans chaque bon de commande conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin.

Les variantes ne seront pas prises en compte.

*Dossier d'Appel d'Offre National relatif à l'entretien des salles et de la cour au profit du CHU-Z AC/SA
par accord cadre biennal à bons de commande*



4. La participation à cet appel d'offres national ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres national ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Centre Hospitalier Universitaire de Zone Abomey-Calavi/Sô-Ava, e-mail : erickousse mou@yahoo.fr et prendre connaissance des documents du dossier d'appel d'offres au Secrétariat Permanent de la PRMP sis au *Centre Hospitalier Universitaire de Zone Abomey-Calavi Sô/Ava*, (**logé derrière le bloc administratif dans le bus en stationnement**) Quartier Arconville Calavi, Tel :01 60 30 49 99 de 8 heures 00 mn à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 mn à 17 heures 30 minutes, heures locales (GMT+1) ;

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expérience :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine d'entretien des salles et/ou de la cour, justifié clairement par l'inscription dans le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel clé et du matériel nécessaire pour l'exécution des prestations dont le détail est dans la sous-section C.
- Avoir exécuté au cours des cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) ainsi que de l'année en cours au moins **un (01) marché similaire** (entretien des salles et/ou de la cour : administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin, ou toutes autres personnes morales de droit privé) de montant HT égal à **quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-deux (42 372 882) Francs CFA chacun**, justifiés chacun par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature, et pages portant le montant en copies simples) ou des copies légalisées des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.



Dossier d'Appel d'Offre National relatif à l'entretien des salles et de la cour au profit du CHU-Z AC/SA par accord cadre biennal à bons de commande

Exigences financières :

- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), un chiffre d'affaires moyen annuel de montant au moins égal à : **quatre-vingt-quatre millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (84 745 763) Francs CFA**, justifiés par des états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en originale ou en copies légalisées.
- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **sept millions soixante-deux mille cent quarante-sept (7 062 147) Francs CFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

Exigences technique et expérience :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine d'entretien des salles et/ou de la cour, justifié clairement par l'inscription dans le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel clé, d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C. *Critère d'évaluation et de qualification* et du matériel nécessaires pour l'exécution des prestations dont le détail est dans la sous-section C. « *Critère d'évaluation et de qualification* ».

Exigences financières :

- Produire le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de : **sept millions soixante-deux mille cent quarante-sept (7 062 147) Francs CFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.
- Fournir une attestation d'assurance couvrant les risques professionnels de montant à hauteur de : **quatre-vingt-treize millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (93 220 339) Francs CFA**.



NB : Le chiffre d'affaire annuel moyen et l'attestation de capacité financière ne sont pas cumulatifs

- 7 Les prestations sont à assurer sur une période de vingt-quatre (24) mois non renouvelables à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer l'entretien et le nettoyage des locaux.
- 8 . Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du... 24/04/2026 Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la PRMP sis au CHU-Z AC/SA (logé derrière le bloc administratif dans le bus en stationnement) Tel : 01 60 30 49 99 Abomey-Calavi République du Bénin**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

- 9 . Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat Permanent de la PRMP sis au *Centre Hospitalier Universitaire de Zone Abomey-Calavi Sô/Ava*, (**logé derrière le bloc administratif dans le bus en stationnement**) **Quartier Arconville Calavi** au plus tard le... 18/05/2026... à 10h00 (heure locale) GMT+1. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
- 10 . Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après **Salle de réunion du CHU-Z AC/SA, le... 18/05/2026 à 10 heures 30 minutes, (heure locale GMT + 1)**
- 11 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (847 458) Francs CFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres (sur production de l'Attestation d'Identification du Statut de la MPME conformément aux dispositions du 2^{ème} alinéa de l'article 10 de la loi n°2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin pour être admis à

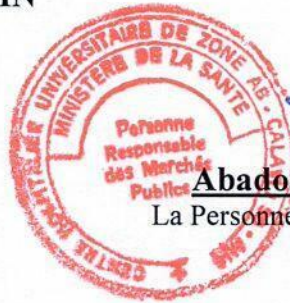
Dossier d'Appel d'Offre National relatif à relatif à l'entretien des salles et de la cour au profit du CHU-Z AC/SA par accord cadre biennal à bons de commande



produire la lettre de déclaration de garantie conformément aux dispositions des articles 68 et 92 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin).

- 12 Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

NB : Les prestataires devront se conformer à la nouvelle présentation des offres exigée par L'ARMP dans sa circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA DU 12 DECEMBRE 2024 PORTANT CLARIFICATION DES MODALITES DE PRESENTATION DES PLIS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EN REPUBLIQUE DU BENIN



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Abado G. Eric Kousse mou'.

Abado G. Éric KOUSSEMOU
La Personne responsable des marchés publics



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F'.